

FICHE ENFANT

NOM : Prénom :

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : Commune de naissance :

Adresse : Au domicile du responsable légal 1

Au domicile du responsable légal 2

En garde alternée

Données médicales

Pour mieux accompagner l'enfant, les parents sont tenus de signaler toutes les difficultés de santé, traitement médical, régime alimentaire et/ou allergie.

Allergie : OUI NON

Si oui, votre enfant est allergique à : **PAI en cours** : OUI NON

En cas de traitement lié à une allergie alimentaire ou autre, même occasionnel, il devra être établi un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi en concertation entre la famille, le médecin traitant, le Directeur de site péri et extrascolaire (représentant de la Collectivité), l'école et le médecin scolaire. Aucun accueil ne sera possible sans un PAI, si un traitement est requis il sera fourni par la famille.

Difficultés de santé et ou traitement médical : OUI NON

Si oui, fournir sous enveloppe mentionnée au nom et prénom de l'enfant les informations médicales, le PAI ou l'ordonnance récente (les médicaments correspondants devront être fournis dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) Tout devra être stocké dans une trousse marquée au nom et prénom de l'enfant.

Demande spécifique : repas sans porc repas sans viande

Date du dernier vaccin DTPolio (pages 90-91)

Autorisation de soins en cas d'urgence

OUI NON

En cas d'urgence, j'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Droit à l'image

OUI NON

J'autorise la Ville de Vienne à photographier, enregistrer ou filmer mon enfant dans le cadre de ses activités périscolaires. J'autorise également la Ville de Vienne à diffuser dans tous les supports de publications (internet, exposition, presse,...), l'image ou le film représentant mon enfant, aux fins de communication ou d'information.

J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur, j'atteste que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (Cf. article 441-7 du code pénal).

A....., le.....
Signature du ou des représentants légaux

Je consens avoir pris connaissance que ces données donneront lieu à un traitement de la part du service DEJEL. Ces informations seront utilisées pour : prise de contact, différents sujets en lien avec la scolarisation et l'inscription aux différents accueils de vo(s) enfant(s), facturation, fins statistiques. Ces données peuvent être communiquées à l'Education nationale et la DGFiP. Elles seront conservées jusqu'à la fin de scolarisation de vo(s) enfant(s) en base active et durant 2 ans en base intermédiaire. Vous disposez de droits : accès, rectification, oubli, limitation de traitement, notification, portabilité, d'opposition et de profilage, nous vous invitons à solliciter le DPO de la collectivité. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement concernant ce traitement, si cela ne porte pas atteinte à la licéité du traitement. (Cf. articles 6 à 8, 12 à 13, 15 à 22 du RGPD)

FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

MERCREDI ET/OU VACANCES 2018/2019

A compléter uniquement si vous avez besoin de cette prestation

Nom :

Prénom :

École :

Niveau de classe 2018-2019 :

Structure fréquentée :

- ESTRESSIN 3-5 ans (04.74.53.27.62 – Site péri et extrascolaire Estressin)
 MALISSOL 3-5 ans (04.74.87.07.20 – Site péri et extrascolaire Les Hauts de Vienne)

- GEMENS 4-12 ans (04.74.57.10.91 – gemens@mairie-vienne.fr)

Transport ou garderie (à cocher impérativement si besoin)

ARRET	Départ	Retour	ARRET	Départ	Retour
Garderie T.Ronde	7H30 <input type="checkbox"/>	18H30 <input type="checkbox"/>			
Jean Moulin	9h00 <input type="checkbox"/>	17h45 <input type="checkbox"/>	Charavelles	9h00 <input type="checkbox"/>	17h50 <input type="checkbox"/>
Michel Servet	9h05 <input type="checkbox"/>	17h40 <input type="checkbox"/>	Jean Jaurès	9h05 <input type="checkbox"/>	17h45 <input type="checkbox"/>
Champs de Mars	9h10 <input type="checkbox"/>	17h35 <input type="checkbox"/>	Centre social Estressin	9h10 <input type="checkbox"/>	17h40 <input type="checkbox"/>
Jeu de Paume	9h15 <input type="checkbox"/>	17h30 <input type="checkbox"/>	Quai Pasteur	9h15 <input type="checkbox"/>	17h35 <input type="checkbox"/>
La Futerie	9h20 <input type="checkbox"/>	17h25 <input type="checkbox"/>	Malissol	9h25 <input type="checkbox"/>	17h20 <input type="checkbox"/>

Les mercredis...

- Tous les mercredis de l'année (réservation effective dès le premier mercredi de la rentrée/annulation 48h à l'avance)
 Occasionnellement (sur planning)

Pour l'ensemble des réservations / annulations, nous vous invitons à nous en faire part :

Via l'espace famille : <https://vienne.espace-famille.net>

Par téléphone ou mail sur la structure concernée

Les vacances scolaires...

- Occasionnellement (sur planning)

Pour l'ensemble des réservations / annulations, nous vous invitons à nous en faire part :

■ Via l'espace famille : <https://vienne.espace-famille.net>

■ Par téléphone ou mail sur la structure concernée

- J'autorise mon enfant à rentrer seul de l'arrêt de bus à mon domicile (enfant de + de 8 ans) – **ALSH GEMENS uniquement**

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités (à l'intérieur et à l'extérieur du centre pour les sorties, activités culturelle, sportive,...)

Date et signature: